

Formulaire de demande de contrôle d'assainissement préalable à la vente d'un bien immobilier



Service eau et assainissement

Page 1/1

Coordonnées du propriétaire

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

Adresse de la propriété à contrôler

Adresse :
Section cadastrale :

La vente immobilière est suivie par

Propriétaire Agence immobilière Office notarial

Nom :
Adresse :
Contact : Tél :

La vente immobilière sera effectuée par l'office notarial

Nom :
Adresse :
Contact : Tél :

Contact pour rendez-vous

Nom : Tél :
Cette personne doit être présente lors du contrôle et être munie des clés d'accès au bien.

Envoi de l'attestation

L'attestation doit être adressée à Propriétaire Agence immobilière Office notarial

Facturation

La facture de contrôle doit être adressée à Propriétaire Agence immobilière Office notarial

Nom :
Adresse :
Le tarif horaire est voté annuellement en conseil communautaire.

Le pétitionnaire s'engage à faciliter l'intervention du représentant de la collectivité en dégageant en préalable, le cas échéant, l'ensemble des organes de visite de la partie privative de l'installation.
Le contrôle diagnostic effectué dans le cadre de la vente d'un bien immobilier permet d'établir un état des lieux de l'installation à la date du contrôle.
Dans le cas où le dispositif d'assainissement s'avérerait non-conforme, le propriétaire s'engage à réaliser immédiatement les travaux de mise aux normes dictés par l'article L1331-1 du Code de la santé publique.

Fait à, le Nom - Prénom :
Signature